

Commune de Saint-Point-Lac

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 03 septembre 2015/ Affiché le 11/09/2015

Ouverture de séance à 20 h 05

Secrétaire de séance : M. Mickaël BERGER

Présents : Patrick LIEGEON, Daniel PACQUELET Maurice VUILLARD, Patricia FAGIANI, Cindy VIONNET, Mickaël BERGER. M. Dimitri JOURDIN, Frédéric CANNELLE

Absents excusés : Olivier ILLICETO, Mathilde COUTURIER donnant procuration à Cindy VIONNET Sylvain REMONNAY donnant procuration à M. Frédéric CANNELLE

Approbation du compte rendu du conseil municipal de la séance du 03/09/15, à l'unanimité.

BUDGET - FINANCES

- Notification de régularisation de la recette du Fonds de Compensation T.V.A par la Préfecture pour les années 2011/2013/2014.

- Dossier informatique : une subvention DETR a été validée par la Préfecture, elle est estimée à 35% de la dépense H.T. La commande sera confirmée auprès de la société Télématique Service.

PATRIMOINE – TRAVAUX – VOIRIE

L'acte notarié pour le terrain d'assise du camping a été signé le 30 juillet 2014 La commune est à présent, propriétaire des terrains, pour l'euro symbolique

La vente de la 2^{ème} parcelle du lotissement du château II a été conclue par acte notarié du 01 août 2015.

L'acte de vente à M. POINSARD est en cours.

URBANISME :

Eglise

Peu d'offres ont été reçues pour les travaux de la 3^{ème} tranche. Afin d'obtenir d'autres devis, le conseil ouvre un délai supplémentaire pour la réception des offres; le conseil valide à l'unanimité le programme de restauration de l'église (Tranche ferme fin 2015, début 2016 et tranches conditionnelles sous réserve des moyens budgétaires pour les années suivantes)

Ces travaux étant subventionnables, le conseil municipal sollicite les organismes suivants :

DRAC : 20% du HT

Le Département : 20% du HT

Aménagement du village – traversée du village

Suite à la publication de l'appel d'offre pour assistance à maîtrise d'œuvre, pour l'aménagement d'ensemble du village, l'amélioration du cadre de vie et la sécurité, 13 entreprises ont fait la demande du dossier de consultation

Date limite de réceptions des offres le 15 septembre 2015.

Fromagerie

Un nouveau projet proposé par société coopérative, est présenté au conseil municipal. Ce projet comportant une extension sur le domaine public, il sera nécessaire de prévoir un déclassement de terrain en domaine public en domaine privé.

Ce dossier sera étudié en commission.

PLU

Une réunion d'information concernant le diagnostic et l'évolution du village est prévue le 09 septembre à partir de 19h30.

Autres dossiers

PC 2^{ème} parcelle du lotissement « château 2 » : accordée le 23/07/2015.

PC ROBBE Bernard : accordé le 23/07/2015

PC LANQUETIN Jean-Pierre : accordé el 27/07/2015

D.P JEANNEROD David : accordé le 03/07/2015.

PC MD Conseil : accordé le 06/08/15

PC SCHMIDT : P.C déposé en cours d'instruction

La signalétique rue de la Source sera posée très prochainement.

TRAVAUX

Réfection des regards, rue du Lac et rue du Saugeon mandatés par la CMO2L et réalisée par la société Lacoste. Les travaux de la station de relevage devront débuter fin septembre. Un arrêté de déviation des camping-cars sera pris pendant la période des travaux.

Camping : des devis seront demandés, pour l'installation de barrières et divers travaux de maçonnerie autour des sanitaires.

AGRICULTURE – BOIS- FORET

L'offre de M. TOURNIER pour 256 m3 estimés à 62€/m3 est validée à l'unanimité.

L'exploitation par les établissements Christian LAMBERT sera de 25€/m3.

Validation de l'estimation par l'ONF en forêt soumise : 256 m3 X 62€/m3.

Validation de la proposition de l'ONF pour les coupes de feuillus, parcelles 4, 6 et 10, soit 60m3 au plus offrant. Afin de permettre les travaux du lotissement «Les Hauts De Saugeon » le conseil décide à l'unanimité de couper 2 frênes et 1 orme situés sur l'emplacement de la future voirie (prévision des travaux fin septembre).

Taille des Haies privées situées en limite du domaine public : Constant que de nombreuses haies privées avancent dans l'emprise des voies publiques, gênent le passage et posent des problèmes de sécurité, le conseil municipal décide à l'unanimité de faire appliquer la réglementation en vigueur. Un arrêté municipal argumentant la décision, sera pris par le Maire.

EDUCATION - CULTURE - LIEN - SOCIAL

Travaux école - RPI l'entreprise Kompan qui a installé les jeux devra effectuer des améliorations sur l'aire de jeux.

Remerciements du Directeur pour la réalisation des travaux par la commune.

Travaux de peinture : seront exécutés par notre employé communal cet hiver.

Les remplacements des velux : demande de devis en cours.

Les effectifs des élèves à la rentrée scolaire :

- * **Cycle 1 : petite section et moyenne section** 28 élèves
- * **Cycle 2 : grande section, CP et CE1** : 25 élèves
- * **Cycle 3 : CE2, CM1 et CM2** : 25 élèves

COMMUNICATION

Rappel de l'adresse du site de la commune : www.saintpointlac.free.fr. Pour consulter et lire toutes informations utiles publiées par la commune.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Les relevés d'eau ont été réalisés en juillet/août, la facturation est en cours, le paiement des factures avant 10/10/2015.

Consommation annuelle : 38 690 m3 relevée au niveau du réservoir de tête, une consommation supérieure à la normale du fait des fuites sur les canalisations.

Surconsommation : La demande de M. DE OLIVERA faisant suite à une fuite sera étudiée.

FETES ANIMATIONS - CEREMONIES - MANIFESTATIONS

Bilan de la « Journée sans voiture », il s'avère positif.

Un accord de principe pour une subvention de 500€ au Syndicat d'Initiative pour l'organisation 2016 est adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Une enquête publique pour la prévention des risques « inondation » sera en cours du 14 septembre au 23 octobre 2015.

Réouverture de la bibliothèque le 14 septembre 2015.

Renouvellement à l'unanimité de l'adhésion à la Fondation du Patrimoine.

Information de cessation d'activité de la société Aqua St Point qui recherche un repreneur.

Plan départemental d'aide au logement : participation au FSL et FAAD, à l'unanimité.

Autorisation Préfectorale par arrêté, pour la réalisation d'une étude par l'université de Namur sur les poissons (du 20 au 26/09/2015).

Une petite pollution sur le port a été constatée au mois d'août.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22heures 45

Saint-Point-Lac, le 11/09/2015, Le Maire, Patrick LIEGEON